

**Discours de Mme Yaël Braun-Pivet,
Présidente de l'Assemblée nationale**

**À l'occasion de la représentation de la pièce lors de La Nuit du droit
*Ces femmes qui ont réveillé la France***

Mardi 4 octobre 2022 à 20h00 – Galerie des Fêtes

SEUL LE PRONONCÉ FAIT FOI

Madame la ministre de la Culture, chère Rima Abdul-Malak,

Monsieur le Président Jean-Louis Debré,

Mesdames et messieurs les députés, chers collègues,

Mesdames, messieurs,

➤ Pourquoi la Nuit du droit :

- Samedi dernier l'Assemblée ouvrait ses portes pour la Nuit blanche, qu'illuminait *Atys*, une majestueuse sculpture de Prune Nourry.

- Aujourd'hui nous nous réunissons pour fêter la Nuit du droit, cette manifestation nationale lancée par le président du Conseil constitutionnel, Laurent Fabius. Elle a lieu le chaque année le 4 octobre, date anniversaire de notre Constitution.

- Les séances de nuit sont courantes à l'Assemblée nationale, mais qui vient y assister, en dehors des initiés ? En tant que Présidente, je veux multiplier les occasions d'ouvrir le Palais-Bourbon à toutes et à tous, d'en faire tomber les hauts murs, pour qu'il redevienne pleinement la maison des citoyens. Pour cela, le concours des artistes est précieux.

- La Nuit du droit, mise en péril par deux années de précautions sanitaires et de confinement, a été relancée avec succès : ce soir, dans toute la France, ce ne sont pas moins de 163 spectacles qui sont donnés gratuitement, dans autant d'institutions publiques, en métropole et outre-mer.

- Ce succès ne serait pas au rendez-vous sans l'énergie et le dévouement de Marie Noëlle Dompé, secrétaire générale de la Nuit du droit : une magistrate qui aime le théâtre, dont elle connaît la force éruptive.

➤ La fonction sociale du théâtre :

- Car c'est très sérieux, le théâtre ! C'est une école d'éloquence et d'émancipation, le théâtre : il fait intégralement partie de notre démocratie. Et ce n'est donc pas un hasard si l'hémicycle de l'Assemblée nationale, depuis 1832, a l'aspect d'un théâtre à l'italienne.

- Un grand dramaturge qui fut aussi député, Victor Hugo, disait : « Une pièce de théâtre, c'est quelqu'un. C'est une voix qui parle, c'est un esprit qui éclaire, c'est une conscience qui avertit. »

- C'est pourquoi j'ai voulu que, dès le début de cette nouvelle session parlementaire, l'Assemblée nationale accueille un spectacle, sur le thème crucial des droits des femmes. Pour les femmes en effet, des siècles durant, la *nuit du droit* fut une dure réalité, je veux dire que leurs droits demeuraient dans l'obscurité la plus totale.

- Puis il y eut ces pionnières, ces militantes qui ont allumé des lumières dans la nuit : *ces femmes qui ont réveillé la France*, pour reprendre le beau titre de la pièce que nous allons découvrir. Par leur engagement, par leur exemple, elles ont fait évoluer les mentalités. Certaines payèrent leur audace de leur vie, d'autres connurent la prison, les injures, les moqueries. Toutes nous ont laissé de vibrants et touchants plaidoyers : il est bien de leur rendre la parole, de faire entendre leurs messages, pour que puissent de nouveau retentir leurs colères et s'exclamer leurs espoirs.

- Pour combattre les préjugés, le théâtre est la meilleure arme, parce qu'il met sous nos yeux le ridicule des idées préconçues.

- Longtemps les comédiens, eux aussi, furent privés de tout droit. On leur en voulait sans doute de dire le vrai, de tendre à la société le miroir où se voyaient tous ses travers et ses absurdités. Il fallut la Révolution française pour que les députés de la République, il y a 230 ans, reconnaissent aux comédiens leur pleine et entière citoyenneté. Quant aux comédiennes, comme l'ensemble des Françaises, elles durent attendre 1944 pour voter...

➤ Salut à Jean-Louis Debré et à la troupe :

- Aujourd'hui, c'est un ancien député, ancien ministre, ancien président de l'Assemblée nationale et ancien président du Conseil constitutionnel qui ose monter sur les planches, pour évoquer notre histoire.

- Monsieur le Président Debré, je vous remercie, ainsi que Valérie Bochenek et toute la troupe qui vous accompagne. Lorsque j'ai sollicité votre participation à cette Nuit du droit, vous avez accepté immédiatement.

- Il y avait juste une condition, vraiment draconienne : dans un esprit républicain, la troupe et vous-même avez demandé à ne pas être rémunérés pour cette représentation. Ce spectacle au message humaniste et libérateur, dans les murs de l'Assemblée nationale, vous avez voulu qu'il soit donné aux citoyennes et aux citoyens, sans peser sur les contribuables. J'ai évidemment accepté cette condition bien sympathique et je salue votre civisme.

- Mesdames, messieurs, au nom de l'Assemblée nationale, je suis heureuse et fière de vous accueillir pour une représentation de cette pièce éclairante. Elle nous montre le chemin parcouru, grâce à ces pionnières qui vont s'exprimer devant nous. Elle nous invite aussi à continuer, vers la pleine égalité des droits.

- Mais sans plus attendre, je donne bien volontiers la parole à *ces femmes qui ont réveillé la France*.